

Appel à projet – Résidence d’artistes Université de Perpignan Via Domitia 2016-2017

Préambule

L’Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) a développé, depuis de nombreuses années, un partenariat avec la DRAC Languedoc-Roussillon qui s’est inscrit dans le cadre de conventions pluriannuelles d’éducation artistique et culturelle.

Dans le monde interconnecté d’aujourd’hui, force est de constater que la culture a le pouvoir de transformer les sociétés. Les diverses manifestations de la créativité enrichissent tous les aspects de notre vie quotidienne et contribuent d’innombrables façons à l’édification de sociétés ouvertes, inclusives et pluralistes. Le patrimoine et la créativité participent tous deux à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et prospères.

L’Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), une des plus anciennes universités d’Europe, n’a eu de cesse au cours de son histoire d’évoluer pour répondre aux demandes d’une société en perpétuel mouvement. Consciente de son rôle au regard des enjeux contemporains, l’UPVD s’est donné pour mission de soutenir l’innovation et la créativité afin de contribuer pleinement au développement et au rayonnement de son territoire dans le contexte euro-régional. L’Université de Perpignan est persuadée qu’aucun développement ne peut être durable sans une composante culturelle forte.

Le développement durable, et pas uniquement dans sa forme environnementale, est un axe stratégique fort de la politique de l’établissement et s’articule autour de 5 thématiques assurant ainsi des synergies interdisciplinaires et une plus forte ouverture sur le monde socio-économique :

- Stratégie et gouvernance,
- Politique sociale et ancrage territorial,
- Gestion environnementale,
- Enseignement et formation,
- Activités de recherche.

Ainsi, 46 % des formations de l’UPVD abordent le développement durable et la responsabilité sociétale, une Fédération de Recherche d’Aide pour le Développement (FAID) s’appuyant sur les laboratoires de l’UPVD a été créée, des actions de rationalisation et réhabilitation du patrimoine bâti ont été engagées et, en septembre 2016, une école d’ingénieurs Sup’EnR ouvrira ses portes. Elle formera des ingénieurs en génie énergétique et génie des procédés appliqués à l’industrie et aux bâtiments. Cette école, unique en France renforcera ainsi la position de leader de l’UPVD dans le domaine des énergies renouvelables.

Forte de ce constat, l’UPVD a initié pour la première fois, à la rentrée 2015-2016, l’accueil d’une équipe artistique en résidence au sein de son campus.

Appel à projet – Résidence d’artistes Université de Perpignan Via Domitia 2016-2017

La communauté universitaire a été invitée à rencontrer ces artistes (peintre, illustrateur et photographe), à participer à la démarche créative des œuvres. Forte de cette première expérience, l’université souhaite continuer dans cette dynamique culturelle et renouvelle cette expérience, riche de sens et de dialogue, à la rentrée prochaine.

Afin de continuer à développer la politique culturelle de l’établissement et les liens entre monde artistique et universitaire, l’Université de Perpignan souhaite poursuivre l’accueil de résidence en encourageant et diversifiant l’approche des champs artistiques et des techniques.

Cet appel à projet vise à sensibiliser la communauté universitaire à la sculpture. Le travail d’exploration et de production artistique est envisagé en relation avec le cadre de vie universitaire, les habitudes de ses usagers et en écho à la politique d’établissement.

Environnement et contexte d’accueil

L’UPVD en quelques chiffres :

- 9 500 étudiants dont 2 300 étudiants internationaux,
- 120 nationalités,
- 440 enseignants et enseignants-chercheurs,
- 470 personnels administratifs et techniques,
- 6 sites de formation et de recherche : Perpignan, Font-Romeu, Tautavel, Narbonne, Carcassonne, Mende,
- Superficie : plus de 90 000 m² dédiés à l’enseignement et à la recherche.

Le service « Communication et Culture »

Le service « Communication et Culture » est un service central de l’UPVD directement rattaché à la présidence.

L’une de ses missions est de mettre en œuvre la politique culturelle de l’UPVD en favorisant l’ouverture au monde de la culture des étudiants et des personnels de l’université. Son action se déploie dans plusieurs directions : le développement d’ateliers de pratiques culturelles et artistiques, l’accueil d’artistes en création, la programmation de manifestations culturelles sur le campus, le soutien aux initiatives culturelles émanant des associations étudiantes, des composantes de l’université, des laboratoires de recherche ou d’initiatives individuelles.

C’est dans le cadre de cette mission que le Service « Communication et Culture » organise la résidence d’artistes. L’immersion de l’artiste se fera dès la rentrée universitaire 2016-2017, au sein du campus universitaire principal de l’UPVD, à Perpignan sur le site du Moulin à Vent.

**Appel à projet – Résidence d’artistes
Université de Perpignan Via Domitia
2016-2017**

Appel à projet

Domaine artistique : la sculpture

La discipline artistique ciblée par cet appel d’offre découle d’une circonstance particulière, celle de l’engagement de l’UPVD dans une démarche éco-campus visant à la labellisation « Plan Vert » (*réglementation Plan vert des Etablissements d’Enseignement Supérieur Art 55 de la loi du 3 août 2009*). La recherche artistique de ce projet aura pour objet la mise en lumière de cette thématique et permettra de fédérer la communauté universitaire autour de ce projet sociétal.

La recherche artistique comprendra donc un aspect environnemental mais devra également s’intégrer dans le paysage universitaire et tenir compte de l’aspect humain au cours de sa création par un questionnement autour de l’espace environnemental, des énergies renouvelables afin de créer un lieu de vie, véritable poumon « vert » de la vie de campus, intégrant de la sorte le projet global lié au développement durable.

Le fil conducteur devra faire du lien entre tous les acteurs, qu’ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou encore personnels administratifs. La recherche artistique favorisera donc une ouverture socioculturelle à destination des étudiants et personnels et mettra en évidence les richesses ethniques, sociales et culturelles présentes à l’UPVD.

Pour encourager les échanges, l’artiste animera un atelier de pratique artistique pour un public amateur constitué d’étudiants et de personnels de l’université.

Le travail artistique pourra prendre diverses formes en fonction du projet de l’artiste retenu. Il pourra notamment se traduire par une seule ou une série d’œuvres implantée(s) en extérieur sur le campus universitaire. Il pourra également s’envisager avec différents supports et matériaux recyclables liés aux énergies renouvelables.

L’artiste devra également développer une démarche insolite pour interpeller, interroger, voire déranger. Il faudra qu’il noue des relations avec la communauté universitaire, notamment avec le département d’arts plastiques de l’UPVD.

Déroulement

1^{ère} étape : exploration - 2 semaines entre le 3 et le 19 octobre 2016

- Prise de contact avec les instances, les personnels et les étudiants,
- Exploration du campus dans son ensemble et du parc immobilier-paysager à investir,
- Immersion dans les problématiques à l’œuvre et les espaces pour concevoir le travail artistique.

**Appel à projet – Résidence d’artistes
Université de Perpignan Via Domitia
2016-2017**

2^{ème} étape : création - 5 semaines entre le 3 novembre et le 17 décembre 2016

- Travail de conception et de réalisation de ou des œuvre(s),
- Installation de l’exposition et de la restitution du travail,
- Rencontres et actions de médiation en direction de la communauté universitaire et de la population de Perpignan,
- Animation d’un atelier de pratique artistique sur la démarche propre, voire le projet spécifique pour l’université.

3^{ème} étape : rendu – semaine du 9 janvier 2017

Modalités pratiques

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition de l’artiste selon les besoins de son projet.

Conditions financières

Une enveloppe globale de 10 000 € est prévue pour rémunérer le travail de recherche, de création et de médiation, l’encadrement de l’atelier (5h) et prendre en charge les frais de déplacement et d’hébergement de l’artiste.

Ce montant s’entend sous réserve de l’octroi des crédits des différents partenaires.

Procédure de recrutement

Candidature à transmettre **avant le 30 août 2016** par courrier à :

- Université de Perpignan Via Domitia
Service Communication et Culture,
52 avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN cedex 9

par courriel à :

- Fanny GUYONNET fanny.guyonnet@univ-perp.fr

Joindre à la candidature : un curriculum vitae, des visuels d’œuvres, une note sur la démarche artistique, une note d’intention expliquant en quoi le projet de résidence croise les enjeux liés à la pratique du candidat et éventuellement un pré-projet.

**Appel à projet – Résidence d’artistes
Université de Perpignan Via Domitia
2016-2017**

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection constitué de Monsieur Fabrice Lorente, Président de l’Université de Perpignan Via Domitia, de Mme Anne Witczak, Vice-présidente vie étudiante et culture, de membres du Service Communication et Culture de l’UPVD et de représentants de la DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Les artistes seront tenus informés des suites réservées à leur candidature dès la prise de décision du comité.